

RCS : PERIGUEUX

Code greffe : 2402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PERIGUEUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2023 B 00436

Numéro SIREN : 893 756 957

Nom ou dénomination : AASGARD PERIGUEUX

Ce dépôt a été enregistré le 16/05/2024 sous le numéro de dépôt 1592

Bilan

Copie certifiée conforme

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/2023	Net au 31/08/2022
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droit similaire				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes/Immo.Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, Mat. Outil.				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours	199 387		199 387	
Avances et acomptes/Imm.Corp.				
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	199 387		199 387	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières & approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	36 092		36 092	
Avances et acomptes versés/com.	500		500	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	50 568		50 568	481
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	64 589		64 589	6 664
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	151 749		151 749	7 145
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de rembt obligations				
Ecart de conversion - Actif				
TOTAL ACTIF	351 136		351 136	7 145
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan

	Net au 31/08/2023	Net au 31/08/2022
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	7 500	7 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contactuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-2 583	-1 820
Résultat de l'exercice	-35 699	-763
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-30 782	4 917
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	171 441	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 566	1 520
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	206 971	708
Dettes fiscales et sociales	1 940	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	381 918	2 228
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	351 136	7 145
(1) Dont à plus d'un an (a)	171 441	
(1) Dont à moins d'un an (a)	210 477	2 228
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	du 01/09/22 au 31/08/23 12 mois	du 01/09/21 au 31/08/22 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Chiffre d'affaires net		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Autres produits		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	36 092	
Variation de stock	-36 092	
Achats de matières premières et autres appro.		
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes	29 818	763
Impôts, taxes et versements assimilés	110	
Salaires et Traitements	5 029	
Charges sociales	588	
Amortissements et provisions		
Autres charges	1	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	35 545	763
RESULTAT D'EXPLOITATION	-35 545	-763
Quote parts de résultat sur opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo.		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépré., prov. et transferts de charges		
Différence positive de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mob. de plac.		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS		
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.		
Intérêts et charges assimilées	154	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mob. de plac.		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	154	
RESULTAT FINANCIER	-154	
RESULTAT COURANT avant impôts	-35 699	-763
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opération en capital		

Compte de résultat

	du 01/09/22 au 31/08/23 12 mois	du 01/09/21 au 31/08/22 12 mois
Reprises sur prov. et dépré. et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices		
RESULTAT DE L'EXERCICE	-35 699	-763

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL AASGARD 26 PERIGUEUX

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2023, dont le total est de 351 136 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 35 699 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2022 au 31/08/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 23/10/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 et le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		199 387		199 387
Immobilisations financières				
TOTAL VALEUR BRUTE		199 387		199 387
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL AMORTISSEMENTS & PROVS.				
ACTIF NET				199 387

Notes sur le bilan

Actif circulant

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 50 568 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	50 568	50 568	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
TOTAL CREANCES	50 568	50 568	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Capital social d'un montant de 7 500,00 euros décomposé en 750 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	750	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	750	10,00

Notes sur le bilan

Décision de l'assemblée générale du 27/01/2023.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-1 820
Résultat de l'exercice précédent	-763
Prélèvements sur les réserves	
TOTAL DES ORIGINES	-2 583
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-2 583
TOTAL DES AFFECTATIONS	-2 583

	Début d'exercice	Affectation Résultat N-1	Autres mouvements	Fin d'exercice
Capital	7 500			7 500
Report à Nouveau	-1 820	-2 583	-1 820	-2 583
Résultat de l'exercice	-763	763	-35 699	-35 699
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 917	-1 820	-37 518	-30 782

Notes sur le bilan

Dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 381 918 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine	171 441			171 441
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	206 971	206 971		
Dettes fiscales et sociales	1 940	1 940		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	1 566	1 566		
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	381 918	210 477		171 441
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice	-171 441			

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 524
Dettes fiscales et sociales	581
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL CHARGES A PAYER	10 105

Notes sur le bilan

	Au prix du bilan	Au prix du marché
TOTAL		

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/09/2021, la société SARL AASGARD 26 PERIGUEUX est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS AASGARD, 22970 PLOUMAGOAR.

Déficits reportables

	Dans le cadre de l'intégration fiscale	Dans le cadre d'une imposition séparée
(A) - Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	1 820	2 583
(B) - Déficits imputés		
(C) - Déficits reportables (A-B)	1 820	2 583
(D) - Déficits nés au titre de l'exercice		35 699
(E) - Total des déficits restant à reporter (C+D)	1 820	38 282

AASGARD PERIGUEUX
Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 500 €
Le Ponteix 5 Avenue de la République, 24750 Boulazac Isle Manoire
893 756 957 RCS PERIGUEUX

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 27 JANVIER 2024

AFFECTATION DU RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2023

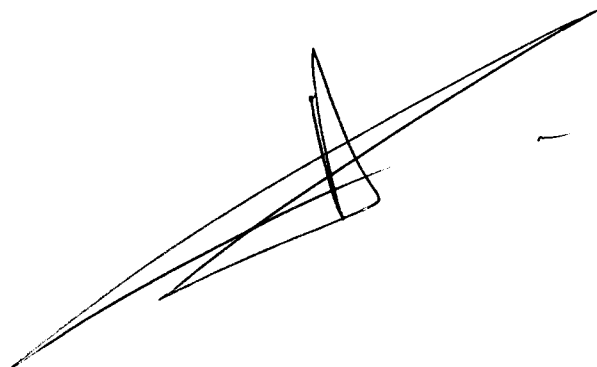
DECISION ADOPTEE

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à -35 699 euros en totalité au compte report à nouveau pour le porter à -38 282 €.

L'associé unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

L'associé constate qu'en raison de l'affectation de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont inférieurs à la moitié du capital social et qu'il convient, conformément aux dispositions de l'article L 223-42 du Code de commerce, que l'assemblée générale extraordinaire des associés soit convoquée dans les quatre mois de la présente assemblée à l'effet de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée.

Extrait certifié conforme
Le gérant,
Monsieur Arnaud MONNIER

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.